



COMCEC

NOTE DU BCC SUR LE COMMERCE

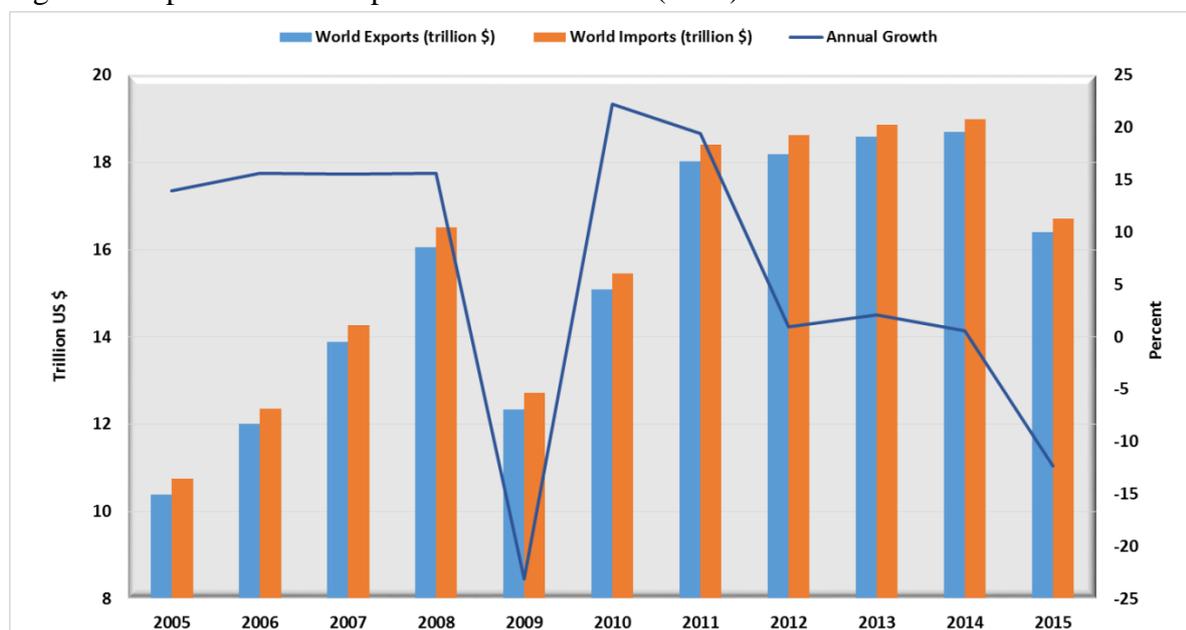
NOTE SUR LA COOPERATION COMMERCIALE

1. Introduction

Le commerce international est un important catalyseur du développement économique et social. Il aide à relancer le développement et à réduire la pauvreté, génère le revenu et augmente les opportunités du commerce et les investissements. De même, il élargit la base de productivité à travers le développement du secteur privé. A cet égard, de nombreux pays ont pris des mesures importantes pour augmenter le volume du commerce et améliorer leur environnement commercial à travers des initiatives multilatérales, régionales ou bilatérales. En conséquence, le volume du commerce mondial a enregistré une hausse spectaculaire; la composition des échanges commerciaux s'est diversifiée et le commerce s'est récemment étendu aux pays en développement.

Le commerce mondial a enregistré une hausse significative entre 2003 et 2008, suivie par un déclin dramatique en 2009. Toutefois, le commerce mondial s'est redressé en 2010 et a continué à augmenter en 2012 et 2013. Cependant cette croissance peine à rattraper les taux de croissance pré-crise, qui ont connu un ralentissement en raison des inquiétudes dans la zone Euro et au Japon, du ralentissement de l'économie chinoise et de l'agitation politique au Moyen Orient.

Figure 1: Exportations et Importations Mondiales (2015)

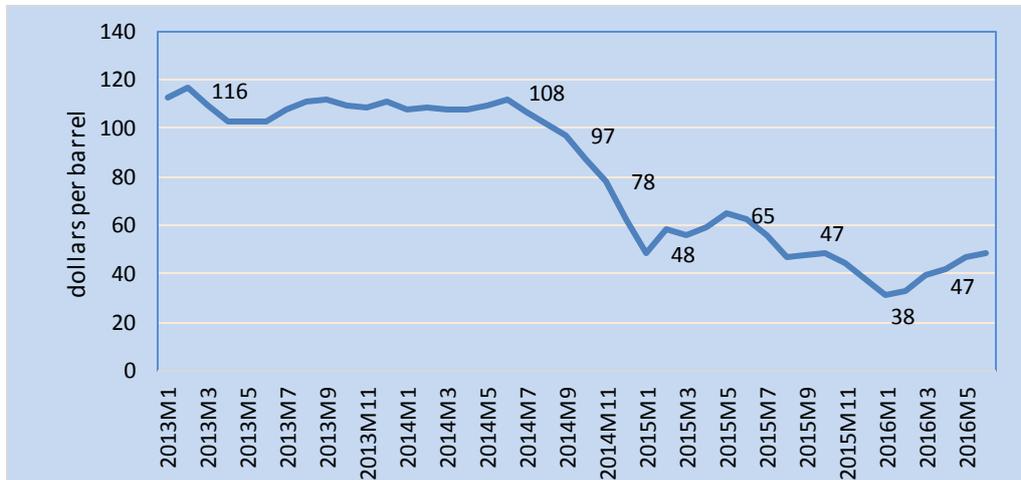


Source: FMI Direction des Statistiques du Commerce

Les prix des marchandises ont montré une tendance à la baisse depuis 2012. En 2015, une baisse plus forte a été enregistrée en ce qui concerne les produits énergétiques et non énergétiques, en raison de la baisse des prix de l'énergie de 39,3 pour cent, et des prix des non carburants de 19,1 pour cent entre décembre 2014 et 2015. En dépit du déclin aigu de la valeur du commerce mondial, le volume du commerce mondial (évalué pour les changements

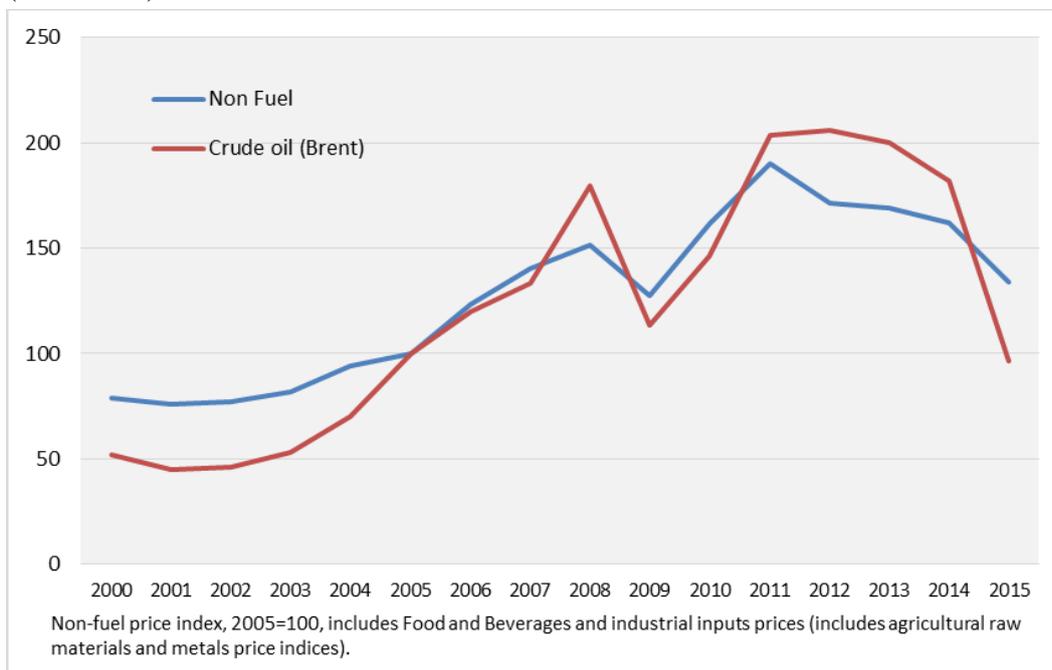
de prix et les taux de change) a continué à augmenter d'un taux de 2,8 pour cent en 2015. Le déclin aigu de la valeur en dollar du commerce mondial était dû à la dévaluation des monnaies locales face au dollar. La baisse en valeur en dollar des marchandises et du pétrole a également contribué à ce déclin.

Figure 2: Prix mensuels du pétrole (dollars par baril)



Source: FMI Statistiques des Prix des Marchandises

Figure 3: Evolution des indices des prix des marchandises pétrolières et non pétrolières (2005=100)



Source : FMI Base de données

Les prix du pétrole ont fortement baissé au cours des dernières années en raison des facteurs relatifs à l'offre et à la demande. Concernant l'offre, deux développements récents ont contribué à la baisse des prix du pétrole, à savoir: la hausse de la production pétrolière dans les pays non membres de l'OPEP (en particulier les Etats-Unis), ainsi que les nouvelles politiques de l'OPEP qui consistent à préserver la part du marché en maintenant les mêmes

niveaux de production plutôt qu'en ciblant une bande de prix. De plus, l'augmentation de la production en Irak, et en partie en Libye, a eu un impact positif sur l'approvisionnement mondial en pétrole. En ce qui concerne la demande, plusieurs facteurs ont joué un rôle dans la baisse des prix du pétrole, comme la faible demande dans certaines économies avancées et le ralentissement du rythme de croissance dans les marchés émergents, surtout en Chine. Par ailleurs, l'amélioration de l'efficacité énergétique a également joué un rôle important dans le ralentissement de la consommation mondiale de pétrole.

Le Commerce des Pays Membres de l'OCI

Les exportations totales de l'OCI ont fortement baissé de 25,4 pour cent de 2,2 mille milliards de dollars américains en 2014 à 1,6 mille milliards en 2015. Le bas niveau de croissance dans la région, la baisse des prix du pétrole et la dévaluation des monnaies locales, sont parmi les raisons les plus importantes qui ont contribué à la baisse du volume des exportations dans la région de l'OCI.

D'autre part, les importations totales de l'OCI, qui ont continué à baisser pendant la période allant de 2012 à 2014, ont chuté de 7,4 pour cent pour atteindre 1,8 mille milliards dollars américains en 2015. Par conséquent, le commerce total de l'OCI a baissé de 16 pour cent de 4,1 mille milliards de dollars américains en 2014 à 3,4 mille milliards en 2015.

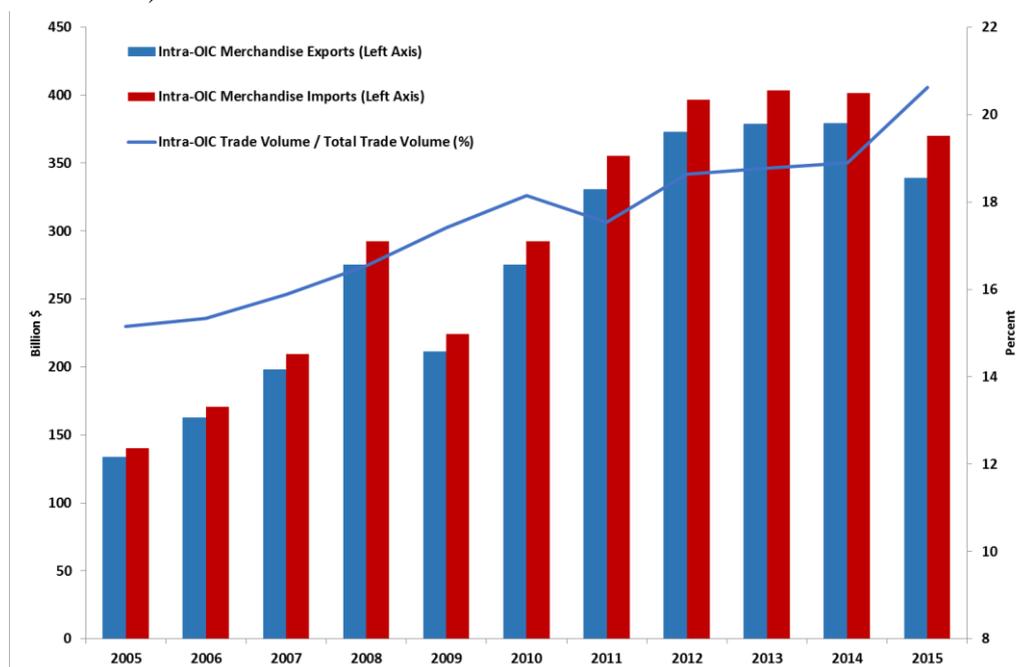
Deux caractéristiques des exportations totales de l'OCI constituent toujours un risque pour l'avenir. Premièrement, le rôle dominant des combustibles minéraux dans les exportations. La part des combustibles minéraux, du pétrole et des produits de distillation dans les exportations de l'OCI représente 47,4 pour cent en 2015. Les fluctuations des prix de pétrole constituent un risque significatif pour les exportateurs de pétrole. Deuxièmement, les dix premiers pays dans le volume et la valeur du commerce de l'OCI ont constitué 70% du commerce total de l'OCI avec le reste du monde en 2015. Donc, la majorité des Etats Membres ont un volume limité de commerce extérieur et dépendent fortement des exportations de quelques produits de base.

Développements du Commerce Intra-OCI

Malgré son fort potentiel, le commerce intra-OCI est loin du niveau désiré en raison de plusieurs problèmes structurels. Les politiques commerciales protectionnistes, les droits de douane élevés, les barrières commerciales non-tarifaires, le faible commerce dû aux logistiques et à l'infrastructure, le financement du commerce sous-utilisé et les mécanismes d'assurance, sont des problèmes majeurs affrontés dans la région. De plus, de nombreux Pays Membres n'ont ni des ressources financières suffisantes, ni des systèmes bancaires et de paiement convenables. Malgré ces défis, et après être restée constante entre 2012 et 2014, à un taux moyen de 18,5 pour cent, la part du commerce intra-OCI s'est élevée à 20 pour cent en 2015.

En 2015, les exportations intra-OCI ont représenté 21,1 pour cent des exportations totales de l'OCI, tandis que les importations intra-OCI ont atteint 20,2 pour cent des importations totales de l'OCI. La figure 4 indique les tendances du commerce intra-OCI depuis 2005.

Figure 4: Développements du Commerce Intra-OCI 2005-2015 (Milliards de Dollars Américains)



Source: FMI Directions des Statistiques du Commerce

2. Tendances mondiales dans la facilitation du commerce

Des développements importants ont eu lieu depuis 2013 en matière du renforcement du commerce mondial. Les négociations commerciales ont franchi une étape importante en 2013 avec l'accord du "Paquet Bali", qui constitue une sélection de questions des négociations plus larges du Cycle de Doha. Le Paquet a été approuvé par les ministres à la fin de la Neuvième Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue à Bali en décembre 2013. Il comprend 10 décisions/déclarations ministérielles portant sur la facilitation du commerce, l'agriculture et le développement. L'Accord sur la Facilitation du Commerce est l'élément le plus important du Paquet.

L'Accord sur la Facilitation du Commerce (AFC) définit principalement des mesures visant à éliminer les barrières contre le commerce international par le biais de la rationalisation et la simplification des procédures douanières. L'Accord est constitué de deux sections qui comprennent des dispositions pour accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises ainsi que les dispositions de traitement différencié pour les pays en développement et les pays les moins développés, respectivement.

En ce qui concerne le traitement différencié, l'AFC permet aux pays en développement et aux pays les moins développés de sélectionner trois catégories pour les dispositions, à savoir A, B et C, en fonction de leur disponibilité pour la mise en œuvre. L'OMC vise également à fournir une assistance technique et des programmes de renforcement des capacités aux pays en développement et aux pays les moins développés grâce à une collaboration avec les Etats Membres donateurs en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord. Parmi les arrangements

importants de l'Accord, figurent la publication et la disponibilité des informations, les décisions préalables, le droit à l'appel ou à la révision, le traitement avant l'arrivée, le paiement électronique et la liberté du transit. Selon l'OMC, cet accord peut accroître les exportations mondiales des marchandises de plus de mille milliards par an.

L'AFC sera opérationnel après la ratification officielle par les deux tiers des membres de l'OMC. Depuis août 2016, 92 membres de l'OMC ont ratifié l'AFC, le Sénégal et l'Uruguay étant les derniers pays à ratifier.

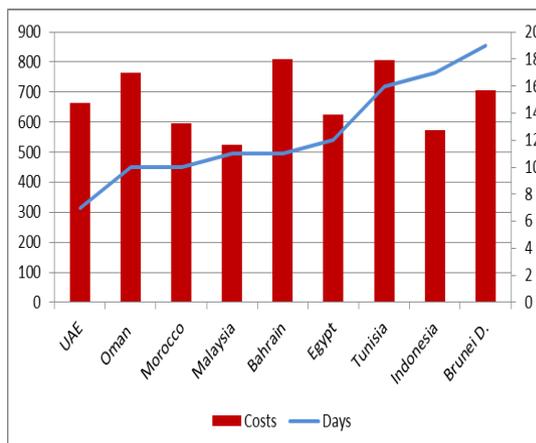
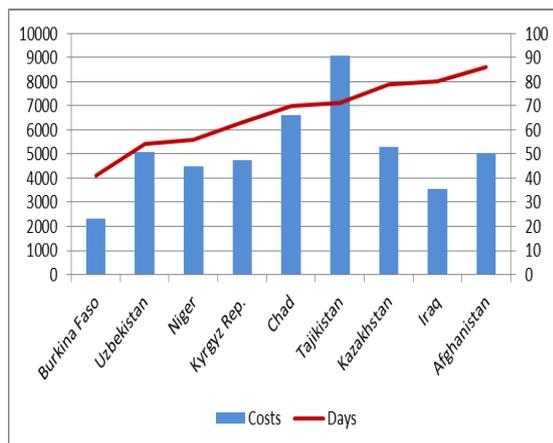
3. Facilitation du Commerce dans les Pays Membres de l'OCI

Compte tenu de l'importance de réduire les coûts des échanges commerciaux, la facilitation du commerce revêt une importance particulière pour les Pays Membres. Certains défis majeurs qu'affrontent les Pays Membres peuvent être identifiés comme: des services logistiques limités, le manque d'infrastructure adéquate, des cadres juridiques inefficaces, des opérations douanières bureaucratiques et le manque de mécanismes de coordination performants entre les agences gouvernementales concernées et le secteur privé. Une fois ces défis surmontés avec succès, ils pourraient également présenter des opportunités prometteuses pour augmenter les volumes du commerce des Pays Membres.

La performance des Pays Membres de l'OCI est variable en ce qui concerne les opérations du commerce. Plusieurs indices ou rapports ont été élaborés par les institutions internationales pour identifier les goulots d'étranglement qui entravent le commerce international dans les pays. Le rapport *Doing Business* de la Banque Mondiale est l'un de ces rapports; il calcule le temps et le coût moyens pour faire des affaires dans les pays. Sur le plan du commerce transfrontalier, *Doing Business* mesure l'argent et le temps consommés pendant le transport et la manutention intérieurs, les ports et la manutention terminale, ainsi que le dédouanement et le contrôle technique des importations dans plus de 150 pays. Les figures suivantes montrent le nombre moyen de jours et le coût moyen des Pays Membres occupant les rangs les plus élevés et ceux occupant les rangs les plus bas.

Figure 5: Nombre de jours et coût des exportations dans les Etats Membres occupant les rangs les plus bas

Figure 6: Nombre de jours et le coût des exportations dans les Etats Membres occupant les rangs les plus élevés



Source: Banque Mondiale

Toutefois, l'Accord de Facilitation du Commerce pourra présenter un levier important pour les Pays Membres afin d'améliorer les chiffres actuels. Dans ce contexte, jusqu'à octobre 2016, seuls 15 Pays Membres ont ratifié l'Accord. Compte tenu de l'importance de la question pour les Pays Membres, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a donné des détails sur les différents aspects de la Facilitation du Commerce lors de ses dernières réunions. Plus de détails peuvent être disponibles sous la rubrique correspondante ci-dessous.

4. Coopération dans le domaine du commerce sous l'égide du COMCEC

Depuis la création du COMCEC, le commerce est l'un des domaines les plus importants de coopération. Afin de promouvoir la coopération commerciale entre les Pays Membres de l'OIC, le COMCEC a lancé de nombreux programmes et projets destinés à réaliser cet objectif. Le Système de Préférences Commerciales de l'OIC (SPC-OIC) est l'un de plus importants projets du COMCEC pour accroître le commerce intra-OIC.

Pour rendre le système SPC-OIC opérationnel, 10 Etats membres doivent remplir deux conditions en même temps, à savoir la ratification des trois Accords SPC-OIC et la soumission d'une liste de concessions au Secrétariat du CNC. Depuis décembre 2014, le nombre requis des pays ayant rempli les conditions nécessaires du Système, a été atteint. Lors de la 31ème session du COMCEC, les ministres ont approuvé de prendre les mesures nécessaires pour achever les procédures de SPC-OIC. A cet égard, la 31ème session du COMCEC a invité les Etats participants à mettre à jour les listes de concession déjà soumises avant le 1er mars 2016, pour la mise en œuvre complète du SPC-OIC. A ce jour, la Turquie, la Malaisie, le Pakistan, la Jordanie, le Bangladesh, et l'Iran, ont présenté leurs listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC.

D'autre part, pour assurer une mise en œuvre réussie de ce Système, quelques mesures doivent être prises par les Pays Membres comme; les documents du Certificat d'Origine imprimés, la transmission des exemplaires des timbres imprimés au Secrétariat du Comité de Négociations

du Commerce, et la poursuite des mesures intérieures législatives et administratives nécessaires. Après l'achèvement de ces mesures, le Système doit être opérationnel dans le proche avenir.

Une liste indiquant les Pays Membres de l'OCI qui ont signé/ratifié le SPC-OCI, peut être trouvée dans l'annexe 1 du présent document.

Par ailleurs, en tant qu'un des instruments de la stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce s'est réuni huit fois jusqu'à présent.

Les Réunions récentes du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce

La 7ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a eu lieu le 25 février 2016, sous le thème de "Renforcement de la conformité des Pays Membres de l'OCI aux Normes Internationales". Lors de cette réunion, le groupe de travail a examiné la situation actuelle des Pays Membres, en matière des normes et de qualité d'infrastructure, l'effet des normes sur leur commerce extérieur, et les moyens de les améliorer pour accroître leur commerce en général et le commerce intra-OCI.

Les présentations et les délibérations faites lors de la réunion ont mis l'accent sur l'importance de la conformité des Pays Membres aux normes internationales notamment pour améliorer la compétitivité à l'exportation et les chiffres du commerce intra-OCI.

Lors de la réunion, les participants ont cité le manque de l'infrastructure de qualité, la faible participation aux travaux des organisations internationales pertinentes, et le manque de conscience accordée à l'importance de la conformité aux normes internationales, comme parmi les défis auxquels ils font face dans ce domaine. Le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politiques suivantes :

- Développer/Renforcer les infrastructures nationales de la qualité.
- Soutenir les efforts des Etats Membres dans leur participation active aux travaux des organismes internationaux de normalisation.
- Renforcer l'INMPI pour l'Adoption des Normes Harmonisées pour le développement des infrastructures de la qualité dans l'OCI afin d'accroître le commerce intra-OCI.

De plus, la 8ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 6 Octobre 2016, sous le thème "Améliorer la coopération des Agences Transfrontalières des Etats Membres de l'OCI pour Faciliter le Commerce". Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, accomplissements et défis pour renforcer la coopération des agences frontalières au sein de leurs pays. La Réunion a examiné les Etudes "Promouvoir la Coopération entre les Agences Frontalières des Etats Membres de l'OCI pour Faciliter le Commerce", commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC, et "les Perspectives du COMCEC sur le Commerce pour l'An 2016", préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC.

Lors de la réunion, les points suivants ont été identifiés comme défis affrontés par les Pays Membres en ce qui concerne le renforcement de la coopération transfrontalière entre les Pays Membres:

- Manque de coordination et de coopération entre les agences frontalières
- Les procédures douanières longues, coûteuses et inefficaces
- Manque de normalisation des heures du travail entre les pays
- Echange d'informations inadéquat entre les agences frontalières

En conclusion, la 8ème réunion du Groupe du Travail sur le Commerce s'est clôturée avec les recommandations de politiques suivantes:

- Promouvoir l'adoption de normes internationales en matière de douanes et d'autres questions transfrontalières et logistiques pertinentes ainsi que l'adhésion aux conventions internationales pertinentes pour l'harmonisation et la simplification des règles et procédures relatives au commerce transfrontalier et aux opérations logistiques
- Promouvoir les accords de reconnaissance mutuelle / accords sur le contrôle aux frontières et les commerçants de confiance
- Améliorer l'échange d'informations entre les agences frontalières des Pays membres en renforçant la connectivité des systèmes de technologie de l'information et de la communication, en fournissant régulièrement des plateformes d'échange de connaissances et en participant aux réseaux internationaux pertinents
- Amélioration de l'infrastructure des points de passage frontaliers et de la connectivité des transports grâce aux efforts conjoints des pays voisins, par ex. en établissant des comités techniques / conjoints qui comprennent les parties prenantes concernées afin d'identifier les facteurs qui engendrent des goulets d'étranglement.

La 9ème Réunion du Groupe du Travail du COMCEC sur le Commerce aura lieu le 2 mars 2017, à Ankara sous le thème de " Systèmes de Guichet Unique dans les Etats Membres de l'OCI pour Faciliter le Commerce".

Mécanisme du Financement de Projets du COMCEC

Les Pays Membres, déjà inscrits au Groupe du travail sur le Commerce, ont la chance de proposer des projets de coopération multilatérale dans le cadre du Financement des projets du COMCEC, qui constitue un autre important instrument de mise en œuvre de la stratégie. Les projets qui seront financés par le Financement des projets du COMCEC, doivent servir la coopération multilatérale et être conçus conformément aux objectifs et aux résultats escomptés définis dans la section du commerce de la stratégie. A cet égard, deux projets ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre du 2ème Appel à Projet.

Le projet intitulé "Accès au financement pour les PME et les entrepreneurs dans la région de l'OCI; Opportunités et Défis pour les Entrepreneurs" a été mis en œuvre par le Qatar, avec cinq pays partenaires: Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis, Oman et Bahreïn.

Le projet "Renforcement des capacités et le renforcement institutionnel du Bureau des Normes de Gambie pour l'adoption et la mise en œuvre des Normes Halal OCI/INMPI et l'Evaluation de la Conformité connexe", a été mis en œuvre par la Gambie avec deux pays partenaires : la Turquie et le Sénégal.

En outre, un 3ème Appel à Projet a été lancé en septembre 2015. Dans ce cadre, le projet de l'Ouganda "Amélioration de la Prestation des Services de Facilitation du Commerce dans les pays bénéficiaires", est en cours de mise en œuvre avec la Turquie et l'Egypte.

ANNEXE 1
ETATS MEMBRES QUI ONT SIGNÉ/RATIFIÉ LES ACCORDS DU SPC-OCI (Jusqu'à septembre 2016)

| No. | Etats Membres | Accord Cadre | | PRETAS | | Règles d'origine SPC-OCI | | Soumission de la liste de Concessions |
|-----------|------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|-----------|---------------------------------------|
| | | Signé | Ratifié | Signé | Ratifié | Signé | Ratifié | |
| 1 | Bahreïn | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 2 | Bangladesh | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 3 | Bénin | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 4 | Burkina Faso | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 5 | Cameroun | ✓ | ✓ | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 6 | Tchad | ✓ | --- | --- | --- | --- | --- | |
| 7 | Comores | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 8 | Côte d'Ivoire | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 9 | Djibouti | ✓ | ✓ | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 10 | Egypte | ✓ | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | |
| 11 | Gabon | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 12 | Gambie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| 13 | Guinée | ✓ | ✓ | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 14 | Guinée-Bissau | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 15 | Indonésie | ✓ | ✓ | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 16 | Iran | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 17 | Iraq | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 18 | Jordanie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 19 | Kuwait | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 20 | Liban | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 21 | Libye | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 22 | Malaisie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 23 | Maldives | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 24 | Mauritanie | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 25 | Maroc | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 26 | Niger | --- | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 27 | Nigeria | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 28 | Oman | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 29 | Pakistan | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 30 | Palestine | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| 31 | Qatar | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 32 | Arabie Saoudite | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 33 | Sénégal | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| 34 | Sierra Leone | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 35 | Somalie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| 36 | Soudan | ✓ | --- | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 37 | Syrie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓* |
| 38 | Tunisie | ✓ | ✓ | ✓ | --- | ✓ | --- | |
| 39 | Turquie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 40 | EAU | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 41 | Ouganda | ✓ | ✓ | --- | --- | --- | --- | |
| | | 40 | 30 | 33 | 17 | 32 | 17 | 14 |

*Le statut de membre de la République Arabe de Syrie a été suspendu par le 4ème Sommet Extraordinaire de l'OCI.

